



ASSEMBLÉE POUR LE CLIMAT ET LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE LOIRET

18 novembre 2021



***Introduction par Monsieur Charles Fournier,
Vice-président au Climat, à la Transformation
Écologique et sociale des politiques
publiques, à la Transition Énergétique, à
l'ESSE et à la vie associative au Conseil
régional***



Introduction par Madame Régine ENGSTRÖM, Préfète du Loiret



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE LOIRET : RAPPEL DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS DE CADRAGE

Déclinaison départementale de l'ACTE – 18 novembre 2021

Objectifs cadre

Neutralité carbone à 2050



Réduire la consommation énergétique



Verdir le mix énergétique



Remplacer les usages
fossiles par des énergies
décarbonées –
développer les EnR

Objectifs cadre

Neutralité carbone à 2050



Diviser par 2 la consommation
d'énergie finale d'ici 2050

SRADDET : réduire la consommation
énergétique finale en CVdL
de 43 % d'ici 2050



32 % de part d'EnR dans la
consommation finale de la France et
40 % dans la production électrique
en 2030

SRADDET : 100 % EnR en CVdL d'ici 2050

Cadre européen et national

Règlement 2018/1999 dit
« Gouvernance » / RED

Union
Européenne

Transposition
en droit
français

- Loi sur la Transition Énergétique et la Croissance Verte (LTEC)
- Loi Energie-Climat (LEC)

- Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)
- Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)

Outils nationaux

Outils régionaux / locaux

- SRADDET
- PCAET



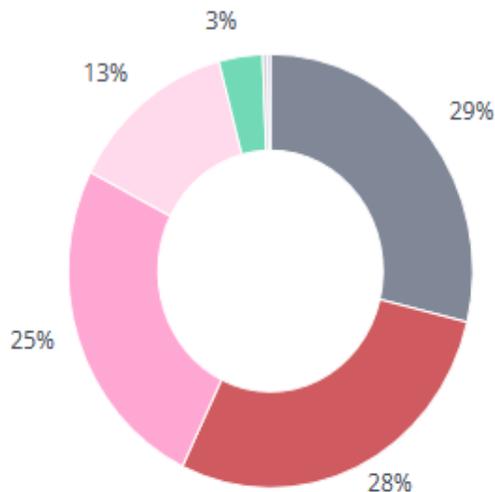
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE LOIRET : LA RÉNOVATION ÉNERGETIQUE DES LOGEMENTS

Quelques chiffres clés

Données Loiret

Consommation d'énergie en fonction du secteur d'activité

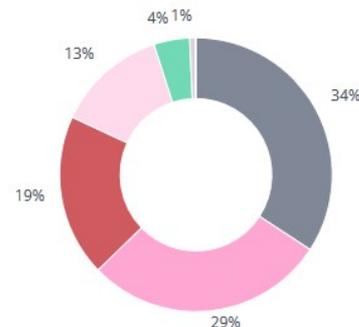
- Transports routiers
- Industriel
- Résidentiel
- Tertiaire
- Agriculture
- Transports autres que routiers
- Traitement des déchets



Données Centre-Val de Loire

Consommation d'énergie en fonction du secteur d'activité

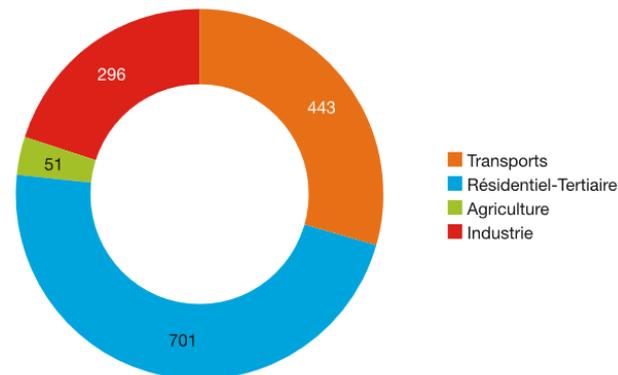
- Transports routiers
- Résidentiel
- Industriel
- Tertiaire
- Agriculture
- Transports autres que routiers
- Traitement des déchets



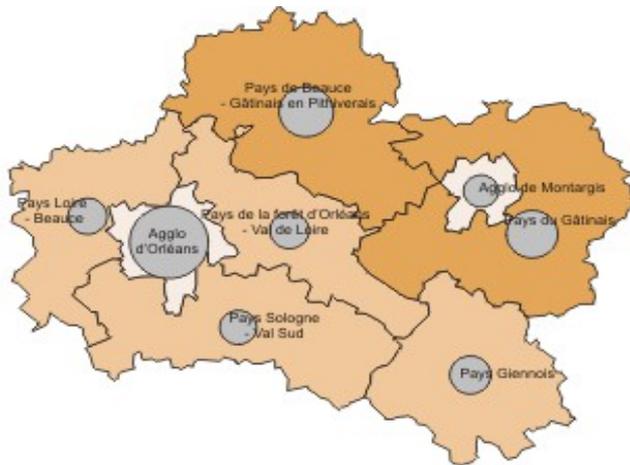
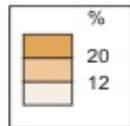
Données France entière

CONSOMMATION FINALE ÉNERGÉTIQUE PAR SECTEUR EN FRANCE

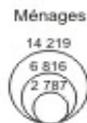
TOTAL en 2020 : 1490 TWh (données non corrigées des variations climatiques)



Quelques chiffres clés



Près d'un ménage sur cinq concerné par la vulnérabilité énergétique dans le nord-est



Plus d'**1/3** de la consommation énergétique liée aux bâtiments

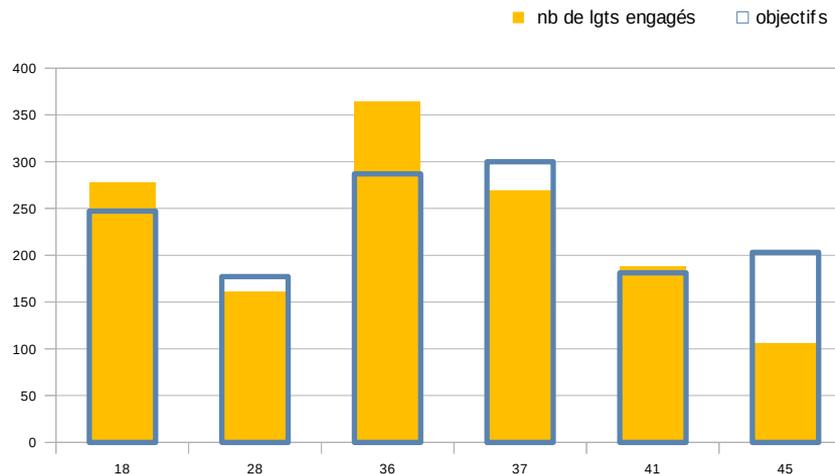
=> essentiellement pour le chauffage

SRADDET :
réduire la consommation énergétique des bâtiments de 41 % d'ici 2050 en CVdL

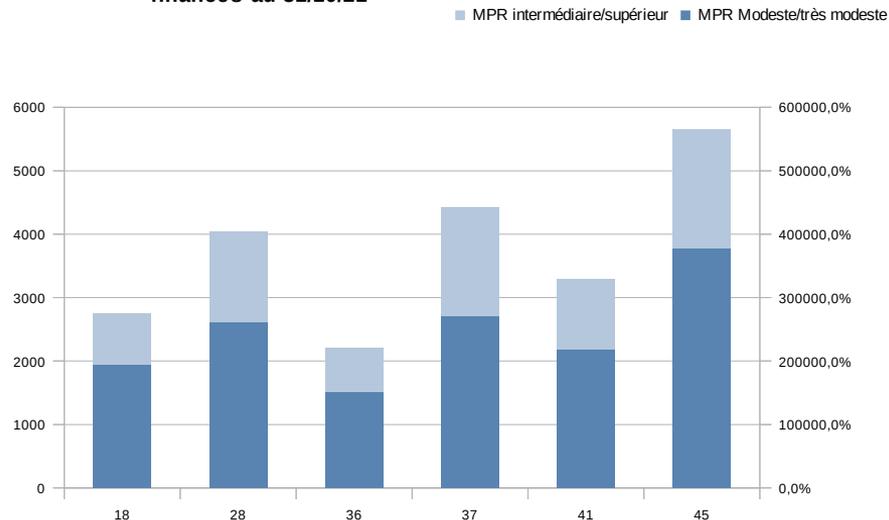
Synthèse régionale des dossiers Ma Prime Rénov' (MPR) et Habiter Mieux Sérénité PO Énergie (HMS)

source : DREAL Centre Val de Loire

Logements HMS financés au 31/10/2021



Logements MPR financés au 31/10/21





LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LE LOIRET : SITUATION DES ENR

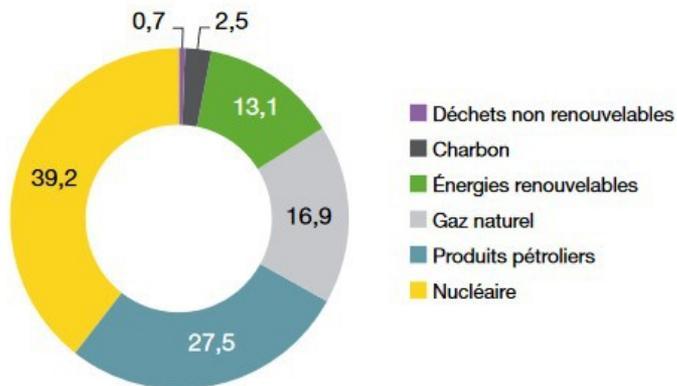
Déclinaison départementale de l'ACTE – 18 novembre 2021

Etat des lieux français

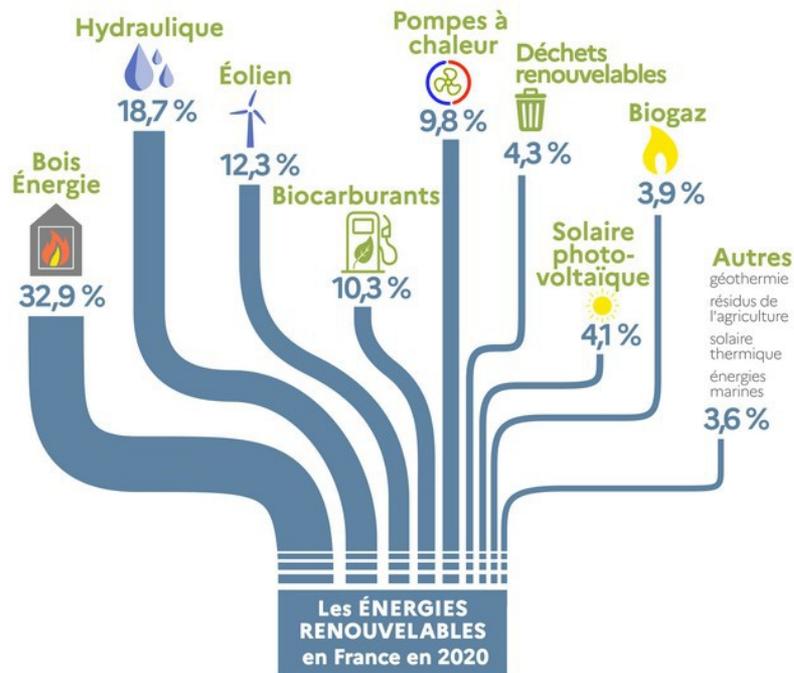
CONSOMMATION D'ÉNERGIE PRIMAIRE PAR TYPE D'ÉNERGIE EN 2020

TOTAL : 2 651 TWh, dont 348 TWh pour les énergies renouvelables

En % (données corrigées des variations climatiques)



Source : calculs SDES



* EnR : énergies renouvelables.

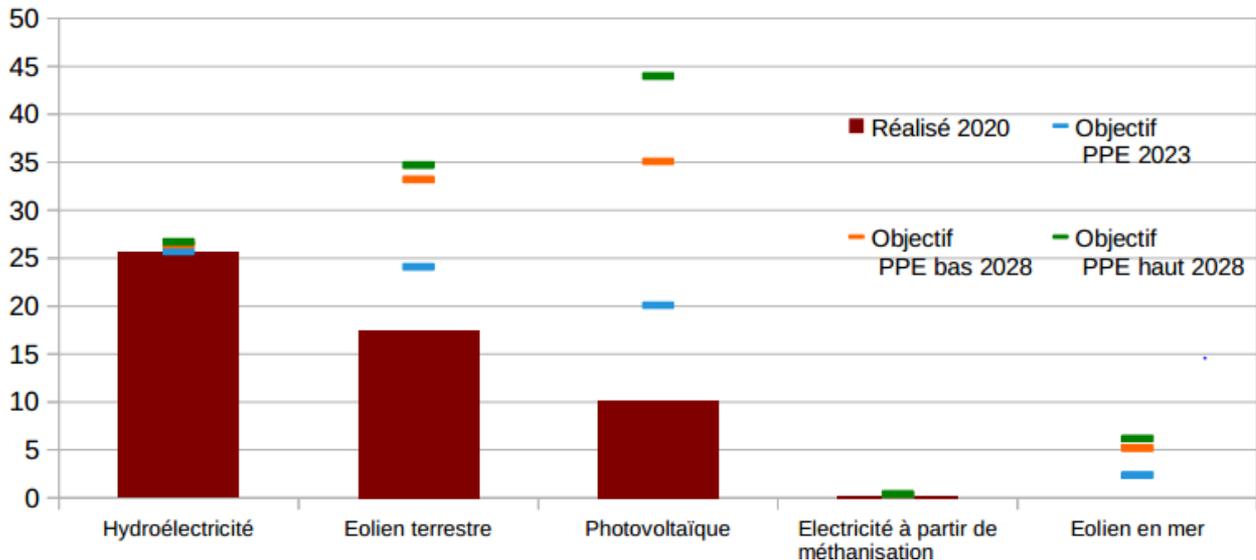
extrait de : Chiffres clés des énergies renouvelables — Édition 2021

Chiffres Clés des énergies renouvelables - Édition 2021 - © CGDD / SDES

Objectifs de la PPE

Etat d'avancement des objectifs nationaux PPE

EnR "électriques" en puissance installée (GW)

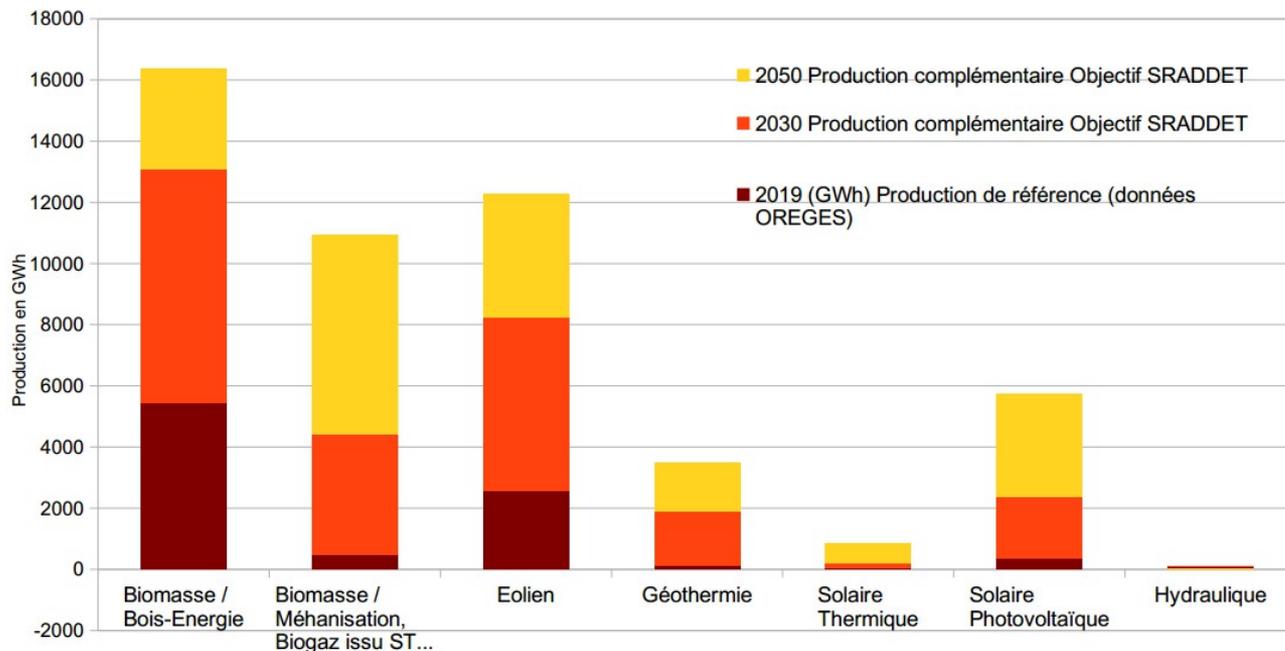


x2 pour l'éolien
d'ici 2028

X3,4 à 4,5 pour le
photovoltaïque

Objectifs du SRADDET

Objectifs SRADDET de production EnR



2050

100 % de la consommation régionale couverte par la production d'énergie renouvelable et de récupération en région

Comparaison éolien / photovoltaïque

Pour une installation
d'1 MW
de panneaux
photovoltaïques,
1 à 2 ha sont
nécessaires

La
puissance moyenne
d'une éolienne
est de 3,2 MW
pour 0,5 ha
en moyenne

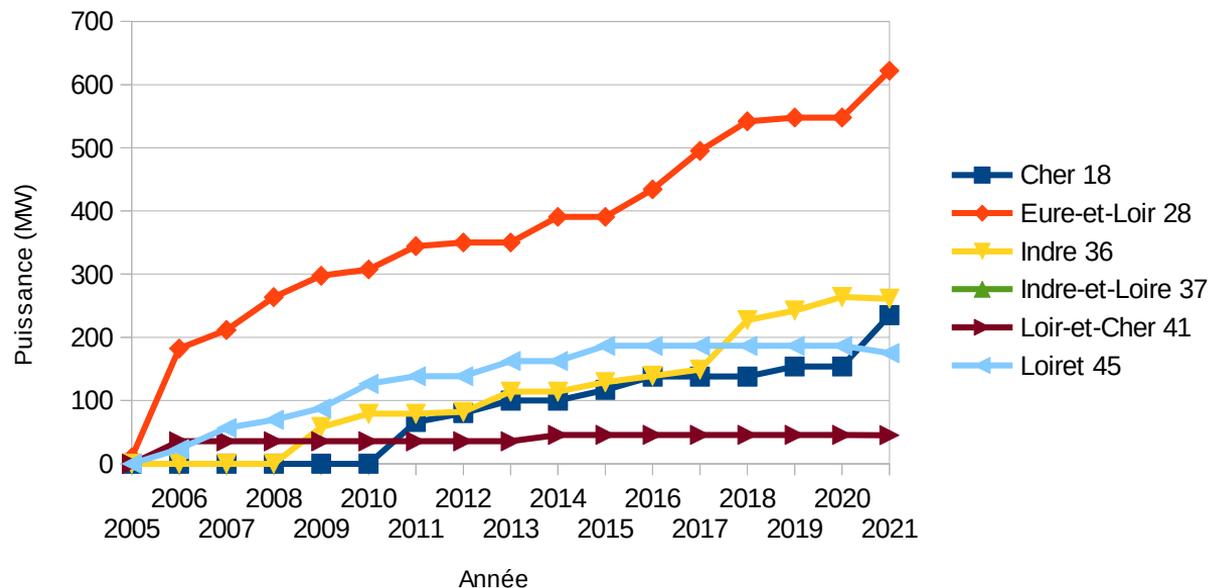
Par MW installé,
une éolienne produit
2 129 MWh/an, et
une centrale PV
1 319 MWh/an

- *1 MW éolien consomme 8 à 10 fois moins d'espace qu'1 MW photovoltaïque*
- *1 éolienne a une production équivalente à une centrale photovoltaïque d'une surface comprise entre 5 et 10 ha (6800 MWh/an)*
- *1 éolienne permet d'approvisionner plus de 3 000 personnes.*

État des lieux régional - Éolien

- 4ème région en terme de puissance – 7 % de la puissance nationale
- Le Loiret contribue à hauteur de 13 % de la puissance régionale

Evolution de la puissance éolienne raccordée



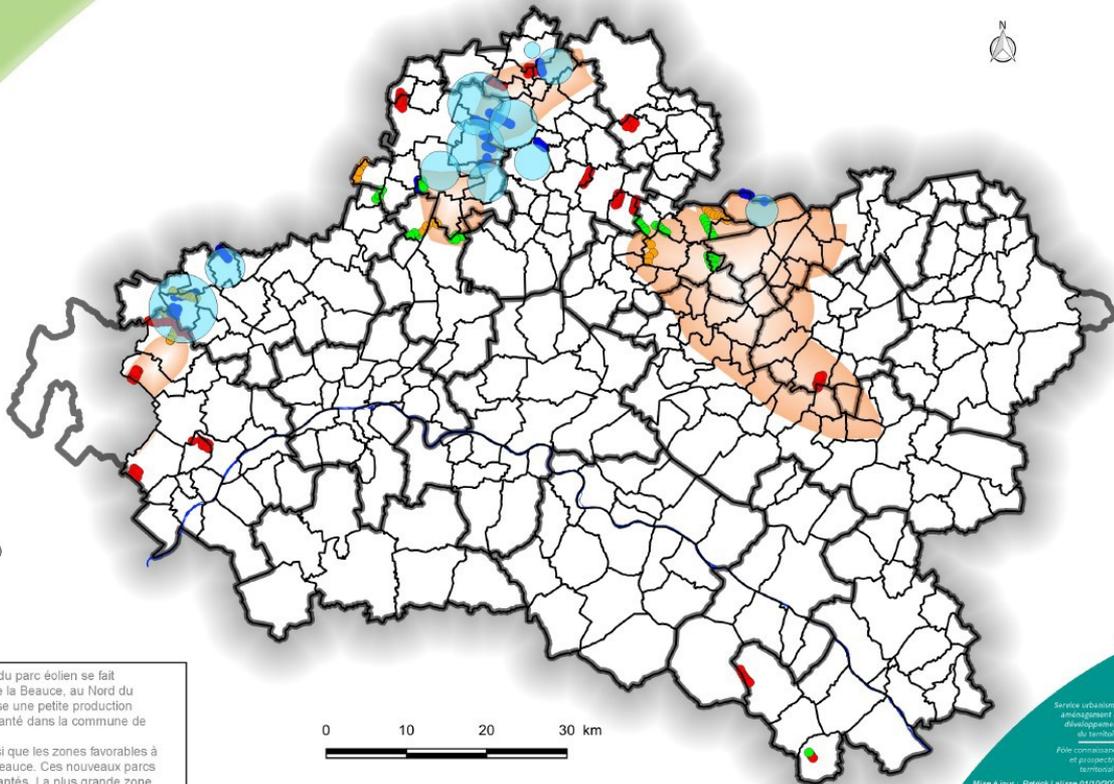
État des lieux départemental - Éolien

Le parc éolien au 1er octobre 2021

- 16 parcs éoliens raccordés
79 éoliennes - 187 MW
- 8 parcs autorisés
45 éoliennes - 153 MW
- 6 parcs en instruction –
177 MW
- 31ème département français en terme de puissance
- 1/10ème de la puissance du 1^{er} département (Somme – 1895 MW)



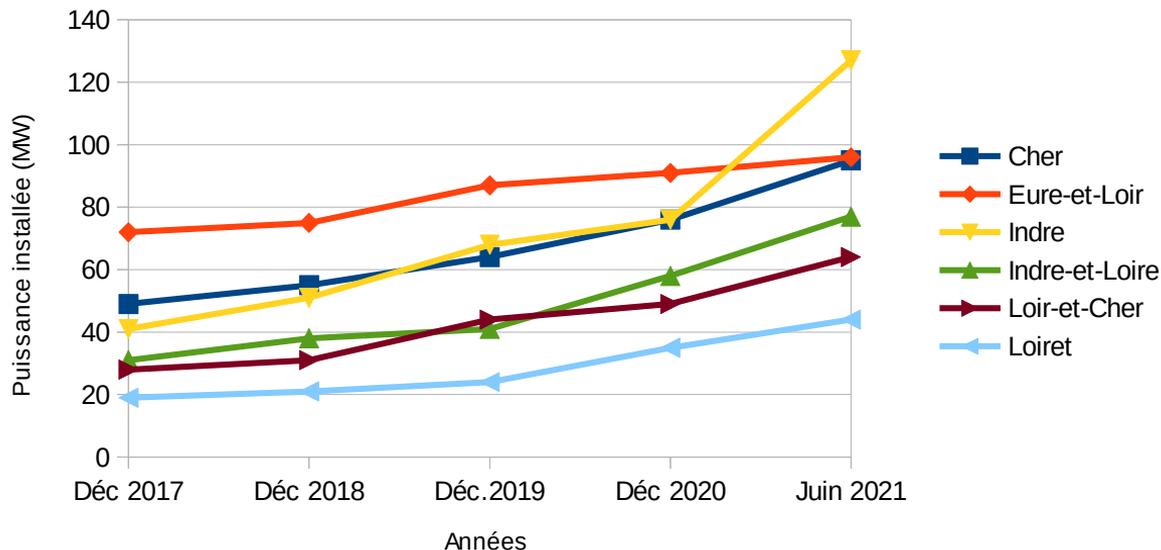
Dans le Loiret, le développement du parc éolien se fait majoritairement dans le secteur de la Beauce, au Nord du département. Le Berry comptabilise une petite production d'électricité à partir d'un parc implanté dans la commune de Pierrefitte-Es-Bois.
Les zones de développement ainsi que les zones favorables à l'éolien se situent également en Beauce. Ces nouveaux parcs viendront densifier ceux déjà implantés. La plus grande zone favorable se situe quant à elle, dans le Gâtinais, qui possède de gros potentiels en termes d'espaces qui restent encore à exploiter.



État des lieux régional - Photovoltaïque

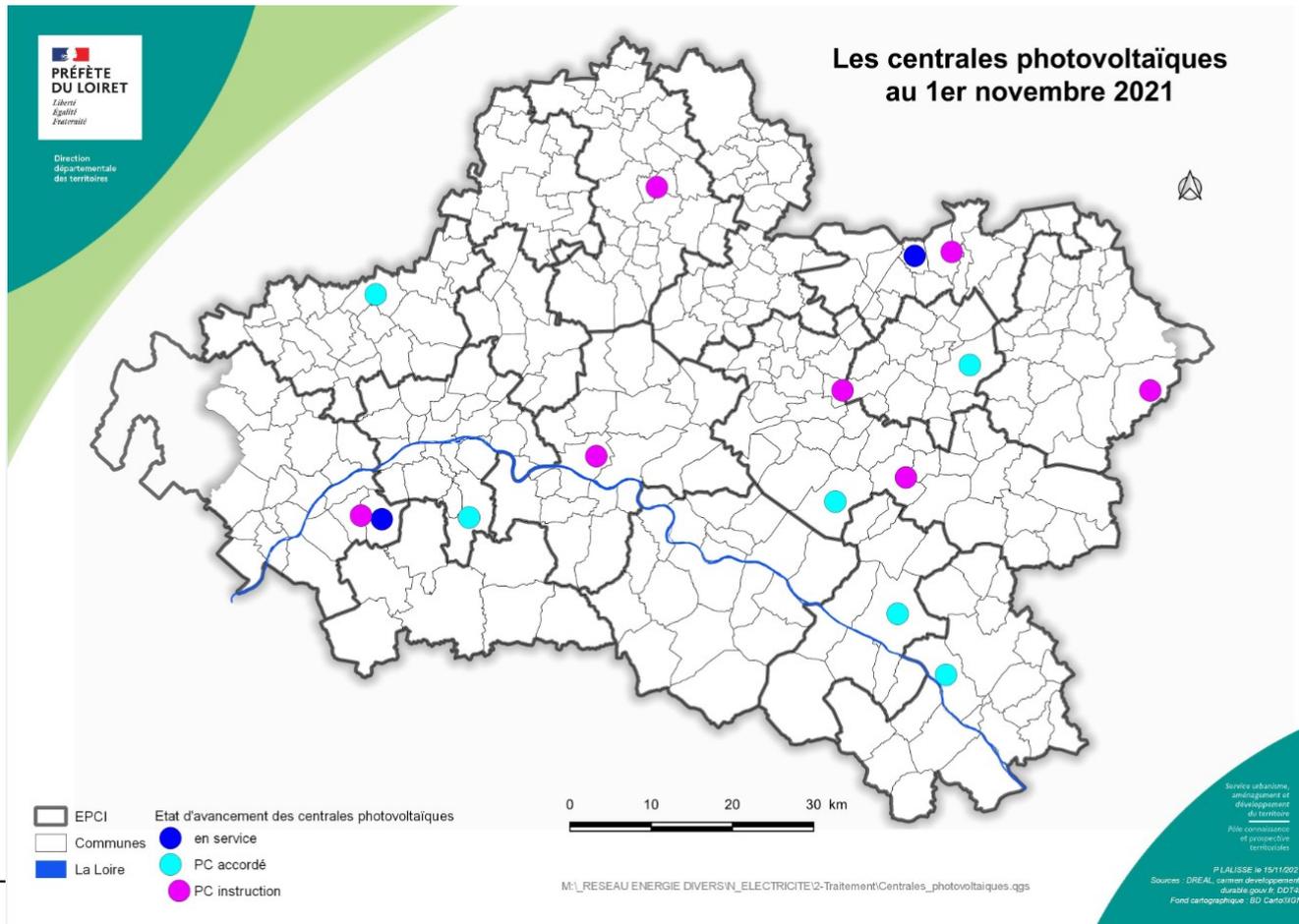
- 7ème région de France en terme de puissance
- 4 % de la production française de PV
- Le Loiret contribue à hauteur de 8 % de la puissance régionale

Développement du photovoltaïque en Centre Val de Loire



État des lieux départemental - Photovoltaïque

- 44 MW raccordés
- 8 centrales photovoltaïques autorisées (106 MW)
- 7 dossiers en instruction (161 MW)
- 74ème département français en terme de puissance
- 1/20ème de la puissance du 1^{er} département (Gironde – 845 MW)



État des lieux régional - Méthanisation

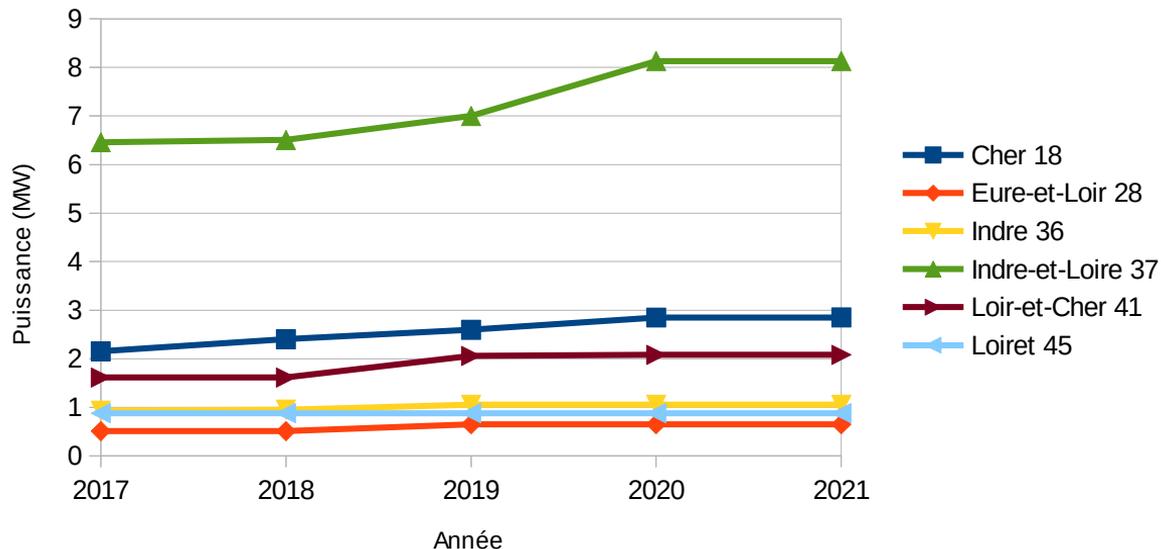
Biométhane injecté dans réseau gaz

- 7ème région de France en terme de nombre d'installations
- 8ème en termes de capacités maximales de production - 6 % de la capacité de production française

Biogaz pour la production d'électricité

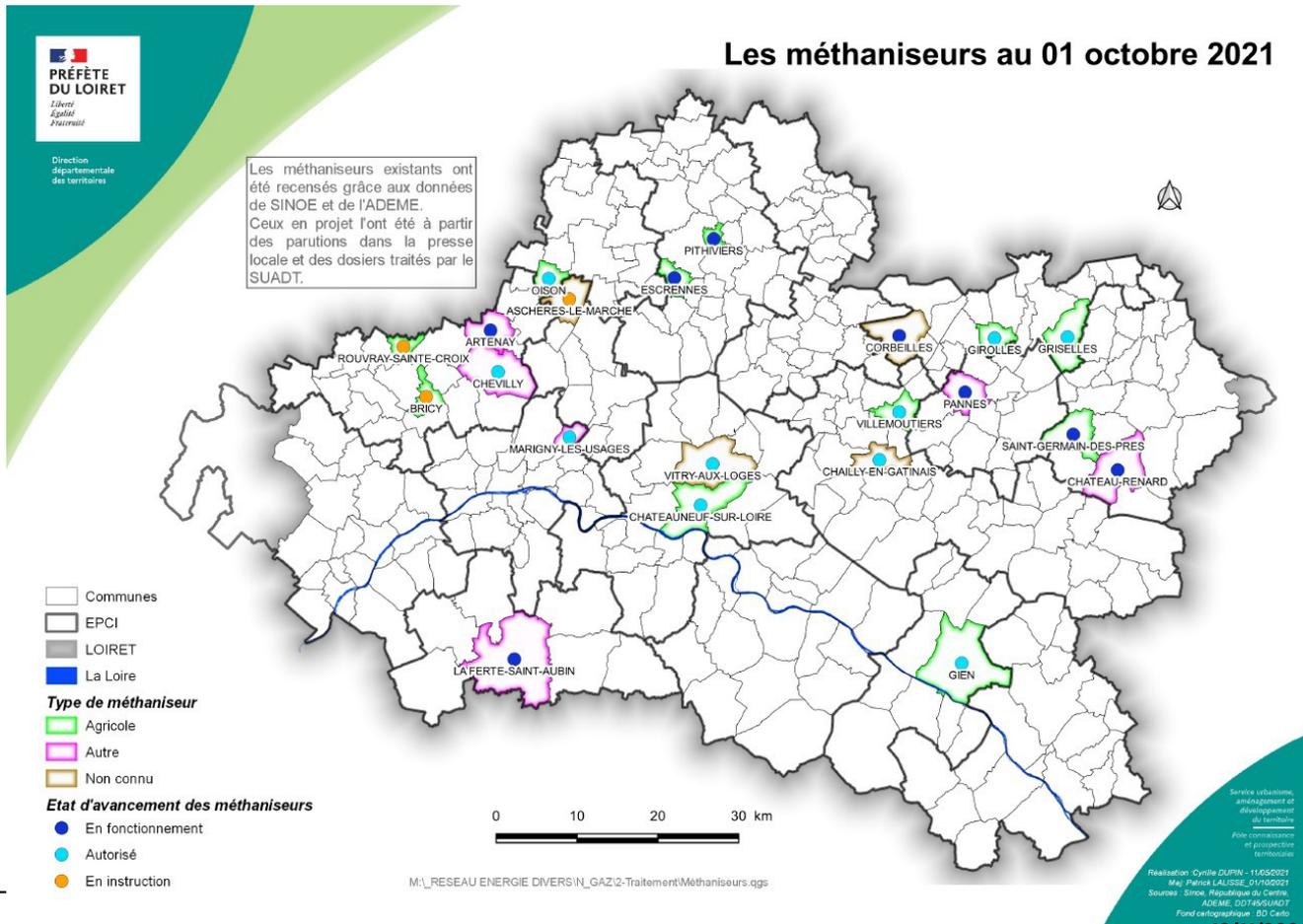
- 10ème en termes de nombre d'installations
- 12ème en termes de puissance

Evolution de la puissance électrique totale raccordée



État des lieux départemental - Méthanisation

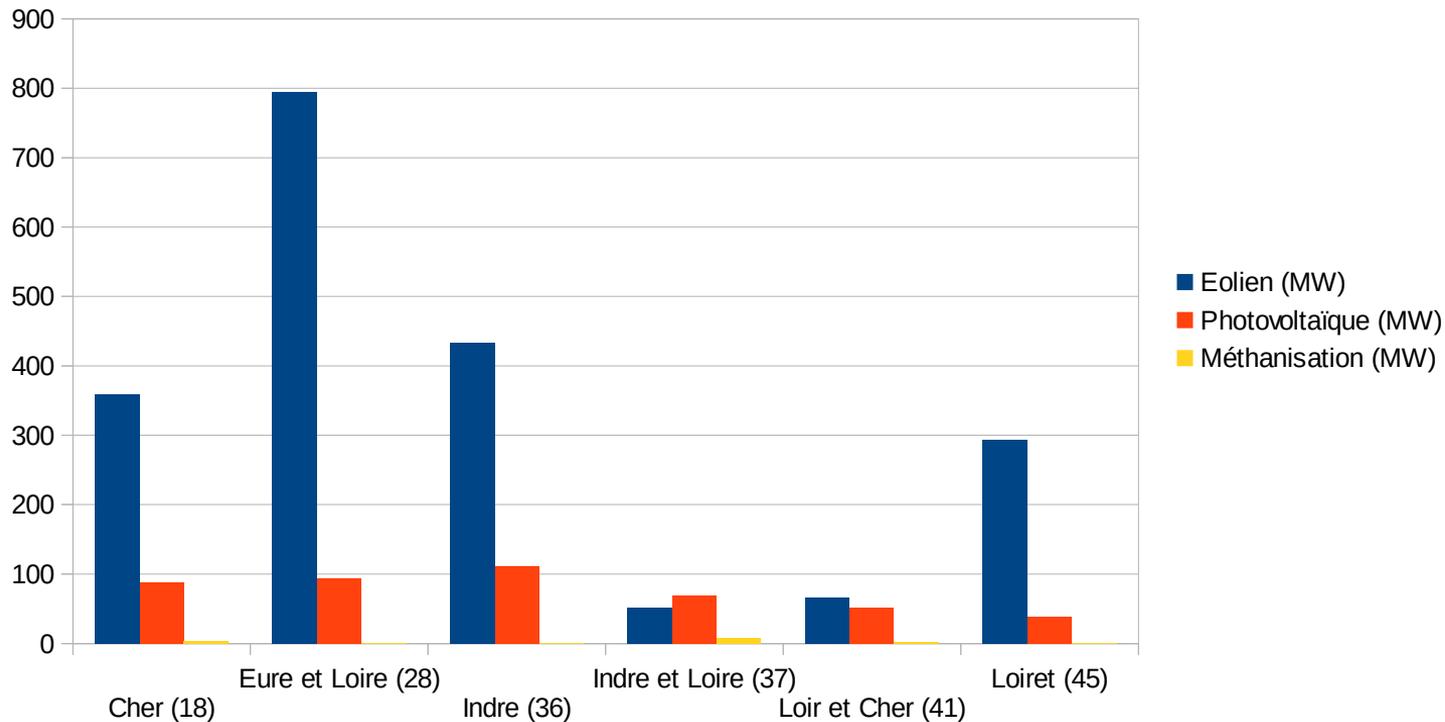
Les méthaniseurs au 01 octobre 2021



- 4 points d'injection de biométhane dans le Loiret
- 74 GWh/an de capacités de production électrique
- 1,3 % des capacités nationales

Synthèse régionale

Contributions départementales à la production électrique renouvelable en CVL



TEMOIGNAGES

Déclinaison départementale de l'ACTE – 18 novembre 2021



LES PLATEFORMES TERRITORIALES DE RENOVATION ENERGÉTIQUE

Déclinaison départementale de l'ACTE – 18 novembre 2021

LE RÔLE DES PLATEFORMES TERRITORIALES DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE (PTRE)

Guichets uniques implantés au cœur des territoires au plus près des citoyens :

- **accompagner et faciliter le passage à l'acte** des propriétaires (habitat et petit tertiaire) ;
- offrir un **parcours coordonné et des services sur les volets administratifs, techniques et financiers** ;
- mobiliser **les professionnels du BTP** en les incitant à s'organiser pour répondre aux spécificités du marché (groupement d'entreprises, besoins en formation...).

Les bénéficiaires : tous les propriétaires occupants ou bailleurs (y compris petit tertiaire privé) et les professionnels intervenants sur le champ de la rénovation énergétique.

Les typologies du bâti : maisons individuelles, copropriétés, locaux tertiaires privés avec une surface <1000m².

Le déploiement des plateformes de rénovation énergétique dans le Loiret

Une PTRE en fonctionnement :

- ❖ le Service Eco Habitat porté par le PETR Gâtinais montargois

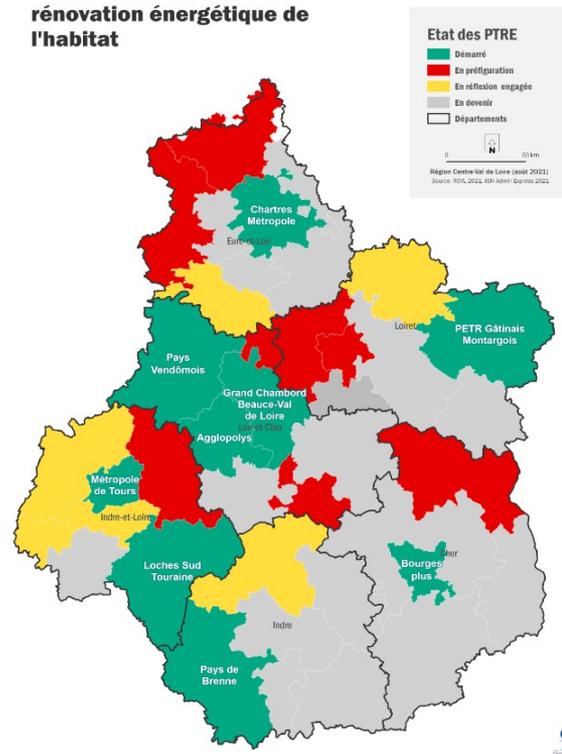
Deux études de préfiguration en cours :

- ❖ le PETR Pays Loire-Beauce
- ❖ Orléans Métropole

Un territoire en réflexion engagée :

- ❖ le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais

Les plateformes territoriales de rénovation énergétique de l'habitat



L'APPEL A CANDIDATURE PTRE « nouvelle génération n°2 » de la Région Centre Val de Loire

L'AAC prévoit la possibilité d'**accompagner financièrement les porteurs de projets** selon trois phases en fonction de sa stratégie de mise en œuvre de la PTRE :

➤ la possibilité de financer l'**étude de préfiguration** est maintenue à hauteur de 40 % du coût de l'étude plafonnée à 20 000 € ;

➤ la possibilité de financer :

une étude dédiée exclusivement à l'organisation de la dynamique territoriale en faveur de la mobilisation des professionnels du bâtiment (40% du coût de l'étude plafonné à 15 000 €) en parallèle du financement de la première année de mise en œuvre opérationnelle de la PTRE ;

➤ Si plusieurs dispositifs en faveur de la rénovation énergétique existent à l'échelle du territoire : la collectivité peut **candidater directement à la mise en place opérationnelle** d'une PTRE.

Les dossiers sont instruits au fil de l'eau et les dossiers de candidatures peuvent être envoyés sans attendre la clôture de la session visée.

Année	Sessions	Date de clôture de la session
2021	1	13 novembre
	2	15 janvier
2022	3	14 mai
	4	16 septembre

L'APPEL A CANDIDATURE PTRE « nouvelle génération n°2 » de la Région Centre Val de Loire

Collectivité territoriale porteuse de la future PTRE

Etude de préfiguration déjà réalisée ?

Oui mais besoin d'un accompagnement spécifique dédié à la mobilisation des professionnels et au petit tertiaire privé

Une phase de transition : candidature à la phase 2 et à la première phase au cours de la première année de la mise en œuvre de la plateforme

Oui

Non

Candidature à la phase 1

Réalisation de l'étude de préfiguration

Candidature à la Phase 2



TEMOIGNAGE DU SERVICE ECO HABITAT DU PETR GATINAIS MONTARGOIS ET DE L'ADIL

Déclinaison départementale de l'ACTE – 18 novembre 2021



LES ÉNERGIES RENOUVELABLES DANS LE LOIRET

Déclinaison départementale de l'ACTE – 18 novembre 2021

L'accompagnement des projets EnR dans le Loiret : le pôle interservices Enr-H2

- Créé en octobre 2020
- Co-piloté UD-DREAL et DDT 45, qui assure le secrétariat
- Membres du pôle : DDPP 45, UDAP 45 et délégation régionale de l'ADEME
- Chargé de traiter des projets ressortant de la production éolienne ou photovoltaïque d'énergie électrique, de la production de gaz par des procédés de type méthanisation, de la géothermie et de la production d'hydrogène.

Portail d'entrée pour les porteurs de projet en amont des procédures administratives

Fonctionnement du pôle

- Objectif : identifier les principaux points de vigilance pour anticiper des blocages ultérieurs
 - Une présentation du projet par son porteur, à l’amont des demandes d’autorisation
 - Consultation des différents services concernés
 - Association des communes et EPCI concernés par le projet

Bilan du pôle

	2020	2021	Total
Éolien	4 projets	6 projets	10
Photovoltaïque	3 projets	9 projets (+ 2 à venir)	14
Photovoltaïque flottant	/	1 projet à venir	1
Hydrogène et Photovoltaïque	1 projet	/	1
Méthanisation	/	2 projets	2
Bilan	8	20	28

Communication

Une adresse mail unique : pole-enr45@loiret.gouv.fr

Une nouvelle rubrique sur le site internet de la DDT

The screenshot displays the website interface. At the top left is the Prefecture of Loiret logo. The main header features the text 'Les services de l'État dans le Loiret' over a background image of a river. To the right of this header are navigation elements: 'Contacts', 'Sites de la région', and a search bar with 'recherche' and 'ok' buttons. Below the header is a horizontal menu with items: 'Services de l'Etat', 'Politiques publiques', 'Actualités', 'Publications', 'Démarches administratives', and 'Vous êtes...'. The main content area shows a breadcrumb trail: 'Accueil > Politiques publiques > Aménagement du territoire, construction, logement > Transition énergétique > PPEnR-H2 (Pôle Projets Énergies Renouvelables et Hydrogène) du Loiret'. To the right of the breadcrumb is a 'Partager' button with social media icons. The main heading is 'PPEnR-H2 (Pôle Projets Énergies Renouvelables et Hydrogène) du Loiret', with a sub-heading 'Transition énergétique'. Below this is a blue link: 'PPEnR-H2 (Pôle Projets Énergies Renouvelables et Hydrogène) du Loiret'. Underneath are links for 'Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)' and 'Actualités'. A date 'Mise à jour le 19/03/2021' is shown. An illustration depicts renewable energy sources (solar panels, wind turbines, hydroelectric dam) connected to a hydrogen storage tank. A sidebar on the right contains the text 'Pour plus d'infos :', a green character holding a sign that says 'Contact', and the text 'Direction départementale des territoires du Loiret'.



TEMOIGNAGE DE LA SAS GÂTINAIS BIOGAZ SUR LE METHANISEUR DE CHÂTEAU- RENARD

Déclinaison départementale de l'ACTE – 18 novembre 2021



L'ACCOMPAGNEMENT DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES INDUSTRIELS

Déclinaison départementale de l'ACTE – 18 novembre 2021



TEMOIGNAGE DE L'ENTREPRISE SWISSKRONO

Déclinaison départementale de l'ACTE – 18 novembre 2021



PERSPECTIVES ET CONCLUSIONS

Déclinaison départementale de l'ACTE – 18 novembre 2021